



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
EUROSYSTEME

## Communiqué de presse

25 janvier 2021

# La BCE va investir dans le fonds d'obligations vertes de la Banque des règlements internationaux

- La BCE va utiliser son portefeuille de fonds propres pour investir dans le fonds d'obligations vertes libellées en euro de la BRI
- Le fonds de la BRI investit dans des projets liés à la production d'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique
- Cette démarche marque la contribution de la BCE aux objectifs environnementaux et aux objectifs de l'UE en matière de climat

La Banque centrale européenne (BCE) a décidé d'utiliser une partie de son portefeuille de fonds propres afin d'investir dans le fonds d'investissement en obligations vertes libellées en euro (EUR BISIP G2) mis en place par la Banque des règlements internationaux (BRI) pour les banques centrales. Par cet investissement, la BCE contribue, dans le cadre de son mandat, aux efforts menés à l'échelle mondiale afin de promouvoir les objectifs environnementaux – y compris les objectifs de l'UE en matière de climat – et de lutter contre le changement climatique. Le fonds d'obligations vertes de la BRI investit dans des projets liés à la production d'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique et dans d'autres projets respectueux de l'environnement.

Cet investissement dans le fonds EUR BISIP G2 s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'investissements responsables et durables de la BCE, qui a pour objectif d'accroître la part de titres verts dans son portefeuille de fonds propres. Cet investissement complète les achats directs d'obligations vertes sur les marchés secondaires. La BCE détient déjà des obligations vertes à hauteur de 3,5 % de son portefeuille de fonds propres, soit une valeur de marché totale de 20,8 milliards d'euros. La BCE prévoit d'augmenter cette part au cours des prochaines années.

Le fonds EUR BISIP G2 fait partie de l'initiative de la BRI relative aux fonds d'obligations vertes, qui aide les banques centrales à intégrer les objectifs de durabilité environnementale dans la gestion de

### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

leurs réserves et de leurs fonds propres. En septembre 2019, la BRI a lancé un fonds d'obligations vertes libellées en dollar américain dans le cadre de cette même initiative.

La BCE prend également des mesures afin d'accroître les investissements durables et responsables dans le fonds de pension de son personnel. En 2020, l'ensemble des indices boursiers de référence traditionnels répliqués par ce fonds de pension ont été remplacés par des équivalents à bas carbone, ce qui a considérablement réduit l'empreinte carbone du fonds actions. La BCE explore la possibilité d'étendre l'utilisation d'indices de référence à faible intensité de carbone aux catégories d'actifs à revenu fixe de son fonds de pension.

La BCE est membre du Réseau pour le verdissement du système financier (*Network for Greening the Financial System*, NGFS), le réseau international de banques centrales, de superviseurs et d'organisations internationales pour la promotion de la responsabilité environnementale dans le secteur financier.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Eva Taylor](#),  
au : +49 69 1344 7162.**

**Notes :**

- Le portefeuille de fonds propres de la BCE se compose de son capital libéré, de son fonds de réserve générale et de la provision pour risques financiers.
- Le fonds de pension du personnel de la BCE fait l'objet d'une gestion passive par deux gestionnaires d'actifs extérieurs. Il poursuit une politique générale d'investissement responsable et durable, fondée sur des directives d'exclusion sélective et de vote par procuration qui intègrent des normes environnementales, sociales et de gouvernance.
- Pour de plus amples informations, veuillez consulter le communiqué de presse BRI concernant le lancement du fonds EUR BISIP G2 <https://www.bis.org/press/p210125.htm>

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France